



LE SEMIS DE PRAIRIE

Le semis d'une prairie représente souvent une phase délicate. L'investissement est conséquent et pour plusieurs années. Avec quelques précautions, il sera possible de profiter pleinement de la pérennité et du potentiel de production des espèces implantées

TRAVAIL DU SOL ?

Semis avec ou sans labour? Le choix sera réalisé en fonction du précédent, du type de sol et de l'époque de semis. Le labour est cependant impératif si :

- la couche arable présente des zones compactées ou des ornières de plus de 10 cm
- l'historique de la parcelle fait craindre des levées d'adventices et si des débris végétaux en surface risquent de gêner l'implantation de la prairie ou favoriser les populations de limaces.

Ce labour s'il a lieu, ne doit pas être trop profond pour éviter le dessèchement du sol et garantir sa portance. Pour lutter contre les adventices, il ne faut pas hésiter à réaliser un ou deux faux semis pour faire lever un maximum de mauvaises herbes.

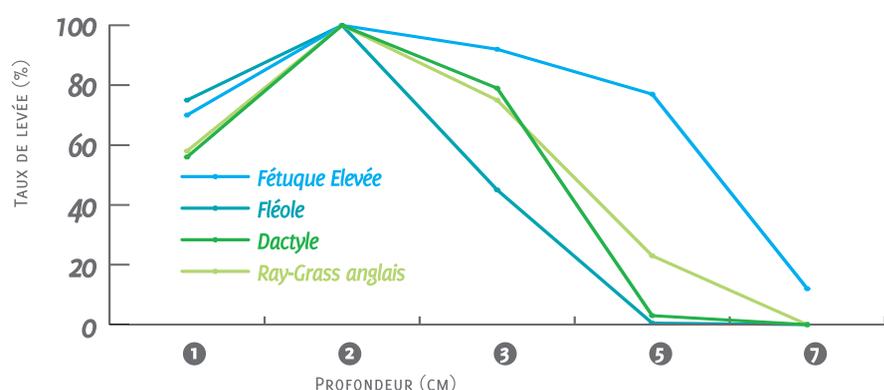
Le semis peut être réalisé sans aucun travail du sol derrière une céréale dont les pailles ont été enlevées ou derrière un maïs récolté dans de bonnes conditions. Si le sol est trop sec ou lorsque le terrain présente des ondulations rendant impossible la maîtrise de la profondeur du semis, il est préférable de pratiquer un léger déchaumage.

Pour des ressemis de prairie, préférez des semoirs dont l'élément semeur est constitué d'un seul disque et qui assure une meilleure maîtrise de la profondeur de semis.

► Pour une préparation idéale, il faut préparer un sol :

- meuble en profondeur pour favoriser le développement rapide du système racinaire (éviter les sols creux, les semelles de labour).
- offrant un lit de semences fin et bien émiété pour que la semence, en contact franc avec la terre, puisse s'humecter et germer. Les plus grosses mottes ne doivent pas excéder 3 cm. De toutes petites mottes en surface limitent la battance. Les semences de fourragères ont peu de réserve pour atteindre la surface : il conviendra donc de les déposer dans le premier centimètre de sol. Mais bien que semées à faible profondeur, les semences doivent être enfouies pour bien germer et ne pas risquer le dessèchement.
- tasser, tasser, tasser... avant pour avoir un semis régulier (prévoir davantage de passages de rouleau cultipacker si la terre a été labourée) et après pour assurer un bon contact sol-graine. Un lit de semence de prairie doit impérativement être bien rappuyé.

Ainsi, la profondeur de semis idéale de 1 cm est facilement atteinte.



Source : Implantation d'une prairie, INRA

REPÈRES

Dose de semis (en Kg/Ha) :

Pour des prairies multi-espèces de longue durée, compter 20 à 25 kg de graminée et 3 à 5 kg de légumineuses.

Pour les prairies de fauche type TV-RGH : 12kg-12kg, pour la luzerne : 25 kg en pure, en mélange : luzerne 15 kg - dactyle 12 kg.
► Voir tableau au dos.

Pour des prairies de plus de 3 ans, les variétés diploïdes auront une meilleure pérennité.

De l'avoine dans la prairie ?

L'avoine semée à 20-30 kg avant la prairie permet de faire un couvert et de limiter le développement des adventices. Il sera nécessaire de veiller à son développement. Le pâturage, la fauche ou comme ultime recours le broyage peut être nécessaire pour ne pas priver la jeune prairie de lumière.

Précaution au semis

La graine de trèfle est une petite graine qui descend plus rapidement que les autres dans le semoir. Veiller à remplir le semoir pour de petites surfaces et mélanger régulièrement à l'intérieur du semoir. Il est aussi possible de coller la graine de trèfle avec les graminées en les imbibant de lait ou d'huile.

Première exploitation : prudence !

Lors de la première utilisation avant l'hiver ou au printemps, le pâturage est intéressant. Le piétinement du bétail favorise le recouvrement du sol par les plantes, pour autant que les conditions ne soient pas trop humides. Si cela est nécessaire, une coupe de nettoyage peut être utile. Il est nécessaire de conserver l'image qu'une jeune prairie est aussi fragile qu'un carrelage qui vient d'être posé : prudence !

	Pâture dominante				Fouche + Pâture				Fouche			
	Graminée	Kg/ha	Légumineuse	Kg/ha	Graminée	Kg/ha	Légumineuse	Kg/ha	Graminée	Kg/ha	Légumineuse	Kg/ha
► Sols sains Zone Humide - Intermédiaire	Féтуque Elevée	10			Féтуque élevée	12	TB	5	Féтуque élevée	12	Luzerne	12-15
	RGA tardif	10	T. Blanc	4-5								
	Féтуque des prés	5			RGA tardif	4-5	TV ou TH	3	RGH	4-5	TV ou TH	3
► Sols humides à très humides Zone Humide - Intermédiaire	RGA tardif	12	T. Blanc	3	Féтуque élevée	10	T Hybride	4	Féтуque élevée	10	T Hybride	4
	Féтуque Elevée	8	T. hybride	3	RGA demi-tardif Intermédiaire	10	T blanc type géant	3	Féтуque des prés	5	T blanc type géant	3
	Féтуque des prés	5	Lotier	4-6	Féтуque des prés	5	Lotier corniculé	4	Fléole	4-6	Lotier corniculé	4
► Sols sains Zone séchante marquée	Féтуque élevée	12	T. Blanc	4	Féтуque élevée	12	T blanc géant	5	Dactyle tardif	12		
	RGA intermédiaire	8	Lotier	3	RGA diploïde	4	(ou Sainfoin)	-50			Luzerne	15
					Dactyle tardif	8			Féтуque élevée	5		
► Sols à alternance hydrique humides l'hiver, séchant l'été	Féтуque élevée	10	T. Blanc	3	Féтуque élevée	15			Féтуque élevée	15	TH	6-8
	RGA demi-tardif Intermédiaire	8	TH	3			TH	5				
	Pâturin	3	Lotier	3	RGA demi-tardif Intermédiaire	4			RGA intermédiaire	5	T blanc type géant	3

Source : CA des Pays de la Loire et de Bretagne - Ferme expérimentale de Thotigné d'Anjou- RAD - Agrobio35

QUAND SEMER ?

Semer des petites graines fourragères nécessite de la précision et du temps. Les précautions prises lors du semis sont autant de facteurs de réussite. La fin d'été est propice à l'implantation d'une prairie temporaire. Les semis doivent être réalisés de façon à ce que l'on ait atteint 4 à 5 feuilles pour les graminées et 2 à 3 feuilles trifoliées pour les légumineuses avant les premières gelées. La féтуque, le dactyle et la fléole, lèvent 20 à 25 jours après le semis si les conditions sont bonnes. Il est donc important de les planter dès la fin du mois d'août. Les légumineuses ainsi que le ray grass anglais mettent quant à eux entre 10 et 15 jours pour sortir. Les semis précoces (fin juillet-début août) sont risqués du fait des fortes chaleurs du mois d'août.

Les semis sous couverts de céréales au printemps, même en zone à tendance séchante, sont envisageables. Pour cela il est nécessaire de bien ouvrir le sol avec une herse étrille ou une herse plate. En sortie d'hiver les céréales ne craignent pas l'agression de la herse. Après le semis, il est nécessaire de rappuyer le sol. Les semis de printemps sont à réaliser la 1ère quinzaine de mars dans les zones séchantes, jusqu'à fin mars ailleurs. Le semis peut être effectué en 2 passages de semoirs : le premier pour la céréale de printemps, le deuxième pour l'espèce prairiale.

EN LIGNE OU À LA VOLÉE ?

Le semis en ligne avec un semoir à céréales assure des doses de semis régulières mais ne permet pas toujours de respecter la faible profondeur souhaitée. Les semis en ligne augmentent les risques de salissement et favorisent la mise « en touffe » du dactyle et de la féтуque. Pour une meilleure répartition des graines, il est préférable de supprimer les descentes de votre semoir à céréales.

Avec un semis à la volée, la prairie lève plus uniformément. Le semoir centrifuge de type « vicon » ou « delimbe » permet d'effectuer ce travail. La limite réside dans les difficultés à régler avec précision les doses de semis.

Ils soutiennent une agriculture de qualité en Bretagne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Avec la contribution financière du Compte d'Affectation spéciale «Développement Agricole et Rural»



Conception, création et rédaction : Réseau GAB/FRAB
Crédits photographiques : Agrobio35 (Matthieu Chanel)

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Cahier technique " Construire et conduire son système herbager " Réseau Agriculture Durable
- " Les prairies multi-espèces " Guide pratique CA Pays de la Loire
- " Produire avec de l'herbe " CA Bretagne-Pays de Loire
- Pour choisir les espèces à planter : www.herbe-book.org



Pour en savoir plus sur l'Agriculture Bio

► Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

> CÔTES D'ARMOR

GAB d'Armor ■ 02 96 74 75 65

> FINISTÈRE

GAB 29 ■ 02 98 25 80 33

> ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 ■ 02 99 77 09 46

> MORBIHAN

GAB 56 ■ 02 97 66 32 62